

COMMENT RENDRE LE CODE DU TRAVAIL "PLUS LISIBLE" ?



Emmanuel Macron est désormais le président de la république, il a son gouvernement, son assemblée nationale... et donc fort logiquement, il veut mettre en œuvre son programme ! Programme dont beaucoup nous expliquent aujourd'hui qu'il serait celui qu'il nous faut ! Mais concrètement pour nous, agents des finances publiques, qu'est ce que cela signifie ?

Alors candidat, il avait annoncé dans son programme 120.000 suppressions de fonctionnaires : 70.000 emplois dans la fonction publique territoriale, sans que l'on sache comment il pourra imposer cela à des collectivités qui disposent constitutionnellement de la libre administration, et 50.000 emplois en moins dans la fonction publique d'état, en sachant que la police, la justice et l'éducation ne devraient pas être concernées...

Suite à l'audit qu'il a demandé auprès de la Cour des Comptes, le Gouvernement doit trouver 9 milliards d'euros d'économies pour la fin 2017. Nul doute que les moyens de la DGFIP seront de nouveau largement amputés, et en conséquence nos conditions de travail de nouveau largement dégradées...

Si quelqu'un avait un doute, c'est encore l'austérité que nous allons subir...

Avec les discours sur l'entreprise triomphante, il est clair que le gouvernement entend accélérer sur les dispositifs de rémunération au mérite. Demain, l'agent sera ainsi seul face à son chef, les collectifs de travail étant encore plus fragilisés. Car, pour que certains aient plus, il faudra forcément que d'autres aient moins. **Demain les services seront-ils une gare, où les agents qui « réussissent croiseront ceux qui ne sont rien » ?**

Quant à notre pouvoir d'achat, il sera forcément en berne ! Entre le rétablissement du gel du point d'indice, la hausse de la CSG, il faut également s'attendre à un retour en arrière sur les engagements sur les carrières. Certaines mesures de PPCR sur leur revalorisation pourraient ne jamais voir le jour faute de budgétisation. **Le fait que seules les mesures régressives du protocole trouvent à s'appliquer conforte et légitime encore plus la position de la CGT de refuser de valider le protocole.**

La politique gouvernementale cible le monde du travail dans son ensemble, avec la remise en cause de toutes les garanties collectives et individuelles. Son objectif est d'instaurer toujours plus de précarité, par la remise en cause du Statut Général des fonctionnaires, ou avec la casse du Code du Travail. Le fait qu'une nouvelle loi soit en

préparation sur ce dernier alors que les mesures de la précédente loi ne sont pas encore entrées en vigueur illustre qu'il s'agit avant tout d'une position idéologique !

Dans ce contexte, pour nous faire entendre une seule possibilité l'action !

C'est ce que vous propose la CGT... Et cela dès le 12 septembre !

Ce jour là, toutes et tous ensemble en grève et dans les manifestations pour imposer nos revendications !

Public: [Infos / actions](#)

[Mobilisations 2017](#)

[Mobilisations Code du travail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
